



Séance ordinaire du 11 février 2026

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance ordinaire est sous la présidence de monsieur Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul et préfet, à laquelle il y avait quorum, à l'édifice de la MRC de Charlevoix, situé au 4, place de l'Église à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Sont également présents les maires et conseiller suivants :

MM. Serge Bilodeau, maire	Petite-Rivière-St-François
Emmanuel Deschênes, maire	Les Éboulements
Christyan Dufour, maire	L'Isle-aux-Coudres
Carl Gilbert, maire	Saint-Urbain
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Gaston Duchesne, conseiller	Baie-Saint-Paul

Madame Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 14 janvier 2026
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 28 janvier 2026
4. Adoption des déboursés et des comptes à payer

Administration générale

5. LaTypo : octroi d'un contrat pour la production de deux journaux
6. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en gestion des ressources humaines et relations du travail de la FQM et services juridiques FQM

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

7. FRCN : autorisation de signature d'un addenda avec Gestion Bistro Brasserie Inc. (Microbrasserie Charlevoix)
8. FRR – Projets spéciaux : autorisation de signature d'un addenda avec Golf le Loup
9. FRR – volet PDZA : octroi d'une aide financière à un promoteur

Service de l'aménagement du territoire et Convention de gestion territoriale (CGT)

10. Programme d'ententes en patrimoine (PEP) du ministère de la Culture et des Communications : autorisation du dépôt de la demande d'aide financière finale et conclusion d'une entente (2026-2028)
11. Plan d'action 2026-2027 du développement du réseau de sentiers pédestres de la MRC de Charlevoix dans le cadre de la subvention - *Poursuivre le développement du Sentier national au Québec (Volet 2)*

Service de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement

12. Octroi d'un contrat pour la récupération des métaux dans les écocentres (2026-2027)

Divers

13. Demandes de commandites :
 - 13.1. CECC (Gala de la réussite)
 - 13.2. Fédération des Villages-relais du Québec (congrès 2026)
14. Prolongation d'embauche pour un employé temporaire
15. Affaires nouvelles
16. Rapport de représentation
17. Correspondance
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée



OUVERTURE

Monsieur Michaël Pilote souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux journalistes présents dans la salle. Il constate et confirme le quorum avant de procéder à l'ouverture de la présente séance.

15-02-26 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant l'ajout de sujets aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Christyan Dufour et adoptée unanimement.

16-02-26 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur Gaston Duchesne et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2026 soit adopté, incluant l'ajout de sujets aux affaires nouvelles.

17-02-26 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur Carl Gilbert et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 28 janvier 2026 soit adopté, incluant l'ajout de sujets aux affaires nouvelles.

18-02-26 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Serge Bilodeau et résolu unanimement,

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 38778 à 38820	134 551.29
Paiements par dépôts directs # 3792 à 3853	551 841.40
Paiements Accès D # 1619 à 1631	10 455.24
Paiements préautorisés JG-4000-4031-4002-4039-4003-3998-3997-3999-4033-4001-4029-4032-4004-4037	228 314.92
Salaires nets versés - rapports 1308 à 1311	120 934.06
TOTAL	1 046 096.91

Rendez-vous en gestion des ressources humaines de Charlevoix

Chèques # 546 **344.93**

TNO Lac Pikauba (Charlevoix)

Chèques # 1065 à 1067 **84 180.35**



Baux de villégiature (TNO Lac Pikauba)

Chèque # 205

1 069.90

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

19-02-26 5- LATYPO : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA PRODUCTION DE DEUX JOURNAUX

ATTENDU la proposition présentée par l'agence LaTypo à la MRC de Charlevoix concernant la production, l'impression et la livraison de deux éditions du journal *Le Survol* dont la rédaction est assurée par le personnel de la MRC, au printemps et à l'automne 2026, tirés à 7 500 copies chacun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Emmanuel Deschênes et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix accepte la proposition présentée en janvier 2026 au montant de 11 570 \$ (avant taxes), soit 5 785 \$ par édition du journal *Le Survol*, une dépense répartie entre divers départements et services de la MRC.

20-02-26 6- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FQM ET SERVICES JURIDIQUES FQM

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « **FQM** ») ;

ATTENDU QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

ATTENDU QUE les tarifs horaires des techniciens et professionnels de ces services fixés pour l'année 2026 varient entre 115 \$ et 225 \$;

ATTENDU l'opportunité pour la MRC de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Bilodeau et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM



afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

21-02-26 7- FRCN : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ADDENDA AVEC GESTION BISTRO BRASSERIE INC. (MICROBRASSERIE CHARLEVOIX)

ATTENDU les modifications apportées au dossier numéro FR2207-698, ayant fait l'objet d'une entente relative au financement d'un projet d'expansion dans le cadre du FRCN;

ATTENDU les informations fournies en lien avec un addenda proposé pour tenir compte de ces changements, qui ne modifient pas le montant de l'aide financière accordée, mais notamment la nature des dépenses prévues,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaston Duchesne et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame **Karine HORVATH**, à signer pour et au nom de la MRC l'addenda intervenant avec Gestion Bistro Brasserie Inc. (Microbrasserie Charlevoix) dans le cadre du dossier numéro FR2207-698.

22-02-26 8- FRR – PROJETS SPÉCIAUX : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ADDENDA AVEC GOLF LE LOUP

ATTENDU les modifications apportées au dossier numéro PS2402-758, ayant fait l'objet d'une entente relative au financement d'un projet de bonification de l'offre dans le cadre du FRR – Projets spéciaux ;

ATTENDU les informations fournies en lien avec un addenda proposé pour tenir compte de ces changements, qui ne modifient pas le montant de l'aide financière accordée, mais notamment la description du projet de bonification de l'offre et la nature des dépenses prévues,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christyan Dufour et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame **Karine HORVATH**, à signer pour et au nom de la MRC l'addenda intervenant avec Golf Le Loup dans le cadre du dossier numéro PS2402-758.

9- FRR – VOLET PDZA : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

Ce sujet de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.



23-02-26 10- PROGRAMME D'ENTENTES EN PATRIMOINE (PEP) DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS : AUTORISATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FINALE ET CONCLUSION D'UNE ENTENTE (2026-2028)

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a signifié son intérêt à bénéficier d'une aide financière dans le cadre de l'ouverture du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) via le dépôt d'une demande initiale transmise à la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications (MCC) le 5 septembre 2025;

ATTENDU QU'une lettre adressée à la MRC datée du 12 septembre 2025 confirmait l'admissibilité des différentes actions proposées pour les quatre (4) volets du Programme;

ATTENDU QUE les besoins exprimés par le milieu municipal, dans le cadre du PEP, ont dépassé de façon significative les disponibilités budgétaires pour ce programme;

ATTENDU QUE le MCC a procédé à l'analyse des demandes initiales et a réalisé un exercice de priorisation en adéquation avec ses priorités et les orientations gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre datée du 14 janvier 2026, le ministère propose à la MRC une contribution financière maximale s'élevant à 1 050 300 \$ pour les quatre (4) volets du programme pour les années 2026 à 2028;

ATTENDU QUE la MRC doit déposer une demande finale au PEP d'ici le 27 février 2026, incluant un formulaire et d'autres documents complémentaires exigés par le ministère afin de compléter l'analyse de la demande d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Carl Gilbert et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix :

- AUTORISE le dépôt de la demande finale d'aide financière au Programme d'entente en patrimoine (PEP) du ministère de la Culture et des Communications;
- AUTORISE madame **Karine HORVATH**, directrice générale et greffière-trésorière, à signer le document *Conditions d'octroi de l'aide financière* dans le cadre du PEP et toute autre entente à intervenir dans le cadre de la demande d'aide financière au PEP 2026-2028;
- ATTESTE qu'elle a pris connaissance de la norme du PEP et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent;
- DEMANDE au ministère une somme de 1 050 300 \$ pour la réalisation des actions priorisées dans sa proposition financière;
- S'ENGAGE à contribuer financièrement à la réalisation des interventions pour un montant minimum de 1 050 300 \$ (représentant 50% des coûts) et défrayer tout dépassement de coût;



- S'ENGAGE à adopter un règlement établissant un programme régional d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine dans le cadre du sous-volet 4,1 du PEP dans les trois (3) mois suivant l'annonce officielle du financement.

Les montants à verser dans le cadre de ce programme proviendront du pacte fiscal (diversification des revenus), du FRR, du fonds éolien de d'innovation et de développement régional et de la contribution financière des municipalités participantes au programme d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine.

24-02-26 11- PLAN D'ACTION 2026-2027 DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE SENTIERS PÉDESTRES DE LA MRC DE CHARLEVOIX DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION – POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIER NATIONAL AU QUÉBEC (VOLET 2)

ATTENDU la subvention reçue de la Ministre du Sport, du Loisir et de Plein-air dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour 2024-2027;

ATTENDU QUE le projet de la MRC s'inscrit dans le cadre de la mesure Poursuivre le développement du Sentier national au Québec (volet 2);

ATTENDU le plan d'action 2026-2027 présenté aux partenaires municipaux et soumis pour approbation au conseil de la MRC;

ATTENDU la proposition de Sentiers Québec-Charlevoix en vue de réaliser les priorités et actions retenues pour l'année 3 du projet (2026-2027) dans le cadre d'un mandat spécifique relié au projet de la MRC de Charlevoix et détaillée dans une offre de services présentée à la MRC en date du 4 février 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christyan Dufour et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix verse une aide financière de 95 673 \$ (avant taxes), soit 100 445 \$ (taxes nettes), à Sentiers Québec-Charlevoix, conformément à l'offre de services présentée à la MRC en date du 4 février 2026.

QUE le financement de ce projet soit financé de la manière suivante pour 2026-2027 (année 3 du projet) :

- MRC de Charlevoix : 6 000 \$;
- Ville de Baie-Saint-Paul : 6 000 \$;
- Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François : 6 000 \$;
- Municipalité de Saint-Urbain : 6 000 \$;
- Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour 2024-2027 - Poursuivre le développement du Sentier national au Québec (volet 2) : 76 445 \$;

QUE la contribution de la MRC de Charlevoix au projet pour 2026-2027, équivalente à 6 000 \$, soit imputée au budget 2026 du TNO Lac-Pikauba (développement et aménagement de sentiers récréatifs).



25-02-26 12- OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MÉTAUX DANS LES ÉCOCENTRES (2026-2027)

ATTENDU l'appel de propositions sur invitation effectué auprès de deux entreprises (Soudure S. Larno Inc. et Matrec) qui sont en mesure de procéder à la récupération du métal dans les écocentres de la MRC de Charlevoix;

ATTENDU la seule proposition suivante reçue :

- Soudure Larno Inc. : 105,50 \$ / tonne métrique (avant les taxes applicables);

ATTENDU la conformité de la proposition de Soudure Larno Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Emmanuel Deschênes et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie le contrat de récupération du métal dans les écocentres de la MRC au montant de 105,50 \$ la tonne métrique (avant taxes) pour la période débutant le 1^{er} mai 2026 et se terminant le 30 avril 2027.

13- DEMANDES DE COMMANDITES :

26-02-26 13.1- CECC (GALA DE LA RÉUSSITE)

Il est proposé par monsieur Gaston Duchesne et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 500 \$ au Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC) pour le financement d'une bourse remise dans le cadre du Gala de la réussite prévu le 29 avril 2026, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

27-02-26 13.2- FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC (CONGRÈS 2026)

Il est proposé par monsieur Serge Bilodeau et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 500 \$ à la Fédération des Villages-relais du Québec pour la coordination du congrès 2026 qui se tiendra à Baie-Saint-Paul les 26 et 27 mai 2026, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

29-02-26 14- PROLONGATION D'EMBAUCHE POUR UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE

ATTENDU QUE la MRC a confirmé l'embauche de monsieur Alexis Gagnon-Tremblay à titre de conseiller en développement territorial (poste de salarié temporaire) lors de la séance ordinaire du 13 août 2025 et ce, pour une période d'au moins 26 semaines (6 mois);

ATTENDU QU'il y a lieu de poursuivre son embauche au-delà de cette période de 26 semaines, qui prend fin le 13 février 2026, lui permettant de



compléter l'élaboration du plan d'action en accueil et intégration des personnes immigrantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Carl Gilbert et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix poursuive l'embauche de monsieur Alexis Gagnon-Tremblay pour une période additionnelle de 12 semaines, son mandat prenant ainsi fin le 24 avril 2026.

15- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

16- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY : monsieur Serge Bilodeau a participé à la réunion du conseil d'administration de l'organisme.

DÉPUTÉ GABRIEL HARDY : monsieur Gaston Duchesne mentionne avoir rencontré le député fédéral Gabriel Hardy pour le sensibiliser aux enjeux du PRBI, une norme qui détermine l'admissibilité des citoyens à faible revenu de Charlevoix aux programmes de la SHQ.

RAPPORT DE REPRÉSENTATION DU PRÉFET : monsieur Michaël Pilote a participé aux rencontres et activités suivantes :

- **FQM** : conseil d'administration où il a notamment été élu vice-président de l'organisation;
- **CIUSSSCN** : rencontre de la directrice territoriale de Charlevoix;
- **Diverses entrevues médiatiques** accordées concernant le conflit de travail au Massif de Charlevoix et la fin du Programme d'expérience québécoise (PEQ) annoncé par le gouvernement du Québec (MIFI).

17- CORRESPONDANCE


Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

18- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

30-02-26 19- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Christyan Dufour et adoptée unanimement. Il est 16 h 10.


Karine Horvath
Directrice générale et greffière-trésorière


Michaël Pilote
Préfet